

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

NOM DU PRODUIT	<b>JB 100% CAPITAL PROTECTION NOTE WITH TWIN-WIN ON MCDONALD'S CORP</b>
IDENTIFICATEURS DE PRODUIT	Code ISIN : CH1497160452; Valeur : 149716045
INITIATEUR PRIIP	Banque Julius Baer & Cie. SA, Succursale de Guernesey ("Julius Baer") ( <a href="https://derivatives.juliusbaer.com/en/home">https://derivatives.juliusbaer.com/en/home</a> ) Appelez le +41 (0) 58 888 8181 pour plus d'informations. L'initiateur PRIIP fait partie du Julius Baer Group.
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR PRIIP	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) - La FINMA n'est pas considérée comme une autorité de surveillance compétente au sens du Règlement UE 1286/2014 sur les documents d'information clés concernant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, la Suisse ne faisant pas partie de l'UE.
DATE ET HEURE DE PRODUCTION	04 décembre 2025 11:48:15 Heure d'Europe centrale

**VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.**

### 1. EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**TYPE :** Billets régis par le droit suisse.

**DURÉE:** La durée de ce produit se termine à la Date de Remboursement Final, sauf si le produit a déjà été résilié ou remboursé.

**OBJECTIFS :** Les certificats de protection du capital avec Barrières inférieure et supérieure sont principalement destinés aux investisseurs escomptant la valeur du sous-jacents par rapport à augmenter ou baisser et qu'aucun Dépassement de barrière supérieure ou inférieure ne surviendra jusqu'à l'échéance desdits produits. Le produit permet à son détenteur de bénéficier d'une participation limitée à un pourcentage de toute performance positive ou négative du sous-jacent (c.-à-d. le Montant de paiement). Par conséquent, le rendement potentiel d'un investissement dans de tels produits est limité soit à la Barrière supérieure, soit à la Barrière inférieure.

Si la valeur de le sous-jacent évolue défavorablement et passe en dessous de la Barrière inférieure ou au-dessus de la Barrière supérieure, le détenteur de ce produit recevra le Montant du remboursement final (c'est-à-dire le Montant de remboursement protégé). L'investisseur dans un tel produit devrait savoir que le Montant de remboursement protégé peut être inférieur au Prix d'émission (ou, s'il est différent, au prix que l'investisseur a payé pour ce produit). Le produit offre une observation continue de la Barrière.

**REMBOURSEMENT FINAL :** Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, lors du Remboursement final du produit à la Date de remboursement final, vous recevrez :

- (a) Si un Dépassement de barrière inférieure ou supérieure est survenu, le Montant de remboursement protégé.
- (b) Si aucun un Événement Barrière n'est survenu, un montant en espèces égal au Montant de remboursement protégé plus le Montant de paiement. Le Montant du paiement est égal au plus élevé des montants suivants :
  - (i) Valeur nominale x Participation à la baisse x ((Niveau initial - Niveau final) / Niveau initial); ou
  - (ii) Valeur nominale x Participation à la hausse x ((Niveau final - Niveau initial) / Niveau initial)

Les conditions du produit stipulent par ailleurs que, en cas de survenue d'événements extraordinaire, des ajustements pourront être apportés au produit et que Julius Baer peut résilier le produit de manière anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement les sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Par conséquent, les investisseurs doivent être prêts à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements.

Valeur nominale	USD 1 000,00
Devise d'émission	USD
Prix d'émission	100,00% de la Valeur nominale
Niveau initial	Le niveau à la Date d'évaluation initiale (Fixing initial)
Prix d'exercice	100,00% du Niveau initial
Protection du capital	100,00%
Participation à la baisse	100,00%
Participation à la hausse	100,00%
Type de règlement	Règlement en nominal
Barrière inférieure	83,00%
Barrière supérieure	118,00%
Dépassement de barrière inférieure	Si le niveau, à un quelconque moment, durant un quelconque jour de négociation pendant la Période d'observation Barrière est inférieur ou égal à la Barrière inférieure.
Dépassement de barrière supérieure	Si le niveau, à un quelconque moment, durant un quelconque jour de négociation pendant la Période d'observation Barrière est supérieur ou égal à la Barrière supérieure.

Période d'observation barrière	11 décembre 2025 (inclus) à 11 décembre 2026 (inclus)
Date du fixing initial	11 décembre 2025
Date d'émission	18 décembre 2025
Date d'évaluation finale (Fixing final)	11 décembre 2026
Dernière date de négociation	11 December 2026, jusqu'à la clôture officielle sur la Bourse de valeurs suisse SIX
Date de remboursement final	18 décembre 2026
Montant de remboursement final	100,00% de la Valeur nominale (c'est-à-dire Montant de remboursement protégé)
Niveau final	Le niveau à l'heure de clôture prévue à la Date d'évaluation finale (Fixing final) sur la Bourse de valeurs associée
Montant de remboursement protégé	100,00% de la Valeur nominale

### SOUS-JACENT

Nom	Code ISIN	Niveau initial	Prix d'exercice	Marché	Devise	Bourse de valeurs
McDonalds Corp	US5801351017	USD 308,30	USD 308,30	EQUITY	USD	New York Stock Exchange, Inc.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs particuliers qui remplissent l'ensemble des critères ci-dessous:

- Avoir des connaissances et une expérience suffisantes et une compréhension approfondie du produit, de son marché et de ses risques spécifiques, soit indépendamment soit par le biais de conseils professionnels;
- Afficher une faible capacité à supporter des pertes d'investissement et attacher de l'importance à la protection du capital;
- Rechercher la protection du capital et viser un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous;
- Être prêt à accepter, en vue d'atteindre des rendements potentiels, un niveau de risque conforme à l'indicateur de risque sommaire présenté ci-dessous.



		décembre 2026
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix	USD 153
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance	USD 0
<b>Coûts récurrents</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Nous ne facturons pas de frais de gestion pour ce produit	-
Coûts de transaction		-

## 5. COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée: 11 décembre 2026 (date d'échéance)

Le produit a pour but de vous fournir le rendement décrit à la section « 1. En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à son échéance.

Le désinvestissement ne peut se faire qu'en vendant le produit soit par le biais d'une bourse de valeurs (si le produit est coté en bourse) soit hors bourse, lorsqu'une offre existe pour un tel produit. Aucun frais ni aucune pénalité ne seront facturés par Julius Baer pour une telle transaction, cependant une commission d'exécution pourrait être facturée par votre courtier le cas échéant. En vendant le produit avant son échéance, vous pourriez recevoir moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à son échéance.

Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles, ou en cas de perturbations techniques, la vente du produit peut être temporairement entravée ou suspendue et peut ne pas être possible du tout.

## 6. COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Les plaintes concernant la conduite de la personne qui conseille ou vend le produit peuvent être soumises directement à cette personne ou à ses superviseurs. Les plaintes concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peuvent être formulées par écrit à l'adresse suivante : Banque Julius Baer & Cie SA, Hohlstrasse 604/606, P.O. BP, 8010 Zurich, Suisse et par e-mail à : derivatives@juliusbaer.com ou via le site web suivant : <https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>.

## 7. AUTRES INFORMATIONS UTILES

Les renseignements contenus dans le présent Document d'information clé ne constituent pas une recommandation de souscription du produit et ne sauraient se substituer à une consultation individuelle avec votre banque ou votre conseiller.

Toute documentation complémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les compléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Julius Baer & Co. Ltd Hohlstrasse 604/606, P.O. Box, 8010 Zurich, Suisse (<https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>).

Les scénarios de performance présentés dans le présent Document d'information clés des investisseurs (« DICI ») sont basés sur une méthodologie, telle que définie dans le Règlement UE 1286/2014 sur les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs), et ses règlements complémentaires. La conformité à la méthode de calcul prescrite peut entraîner des scénarios de performances et des valeurs de rendement irréalistes pour un certain nombre de produits.